

Procès-verbal du Conseil d'Administration du mercredi

14 février 2017

Le 14 février de l'année deux mille dix-sept à neuf heures, les membres du Conseil d'Administration de l'Association Xylofutur se sont réunis à Bordeaux Sciences Agro, sur convocation du Président et conformément à l'article 13 des Statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par tous les membres présents ou représentés en entrant en séance et qui est annexée au procès-verbal de la réunion.

Membres du Bureau présents ou représentés

Cf Liste d'émargement ci-jointe

Excusés : D.SENS, F. GUIRAUD, T. SANGUINA, C. PINAUDEAU, A. GODEVIN, JG. MICOL, B. CHARRIER

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du 13 décembre 2016,
2. Budget prévisionnel et plan d'actions 2017,
3. Changement de Présidence,
4. L'antenne Xylofutur en Auvergne- Rhône-Alpes,
5. Calendrier prévisionnel 2017 (modification des dates du CA),
6. Indicateurs 2016,
7. Points divers.

En raison de l'agenda de Jean Michel Boulay, l'ordre du jour est modifié.

Un préambule à la réunion est fait par la Président Éric Plantier, qui explique les raisons des dernières modifications d'organisation de Xylofutur, et le pourquoi de la confidentialité des échanges qu'il a eu avec les financeurs notamment.

Le changement de directeur s'est opéré avec les missions principales suivantes :

- Priorité à la redynamisation de Xylofutur, le pôle doit retrouver de la crédibilité et de la lisibilité, pour une meilleure viabilité.
- Xylofutur doit rester un outil pour la RDI de la filière bois
- Les actions doivent être recentrées sur la détection-labellisation de projets de RDI

Les compétences de l'équipe :

- La priorité doit être de retrouver un chargé de projets pour les trois DAS, et donc le recrutement du chargé de projets Bois Matériau
- Une réflexion sera menée sur les compétences en place, pour adapter au mieux l'organisation aux conséquences des décisions antérieures.

1. CHANGEMENT DE PRESIDENCE

Éric Plantier donne sa démission à la présidence de Xylofutur.

Selon l'article 11 des statuts, Jean Michel Boulay se propose pour assurer l'intérim jusqu'à la fin du mandat. La proposition est acceptée par les membres du CA à l'unanimité.

Eric Plantier reste Président jusqu'à la fin de la réunion.

2. PV BUREAU DU 13 DECEMBRE 2016

Première résolution

Le procès-verbal du 13 décembre 2016 est adopté à l'unanimité, avec la modification demandée par ADI.

3. INDICATEURS 2016

Voir document joint, remis en séance (ANNEXE 1)

200 adhérents au 31 décembre 2016, pour 141 160 euros de cotisations.

137 entreprises sur les 209 adhérents, soit 65 %.

Les résultats 2016 sont à regarder avec prudence, car ils ne sont pas clôturés : ils devraient être positifs avec les éléments dont nous disposons (estimation autour de 35 000 euros).

7 projets seulement ont été labellisés sur 8 présentés.

Un point à date est fait sur la labellisation des projets sur 2017 :

- 4 projets ont été labellisés sur 5 présentés lors des dernières commissions du 2 février (1 Forêt, 2 Chimie et 1 Bois)
- Une quinzaine de projets sont envisagés pour les commissions du 4 avril prochain,
- Une dizaine de projets seront soumis à une labellisation dématérialisée dans le cadre de l'appel à projets en cours du MAAF pour la région ex Aquitaine, avec labellisation obligatoire demandée par la DRAAF depuis le 11 janvier.

Un débat s'engage sur la labellisation avec les questions/thèmes de réflexion suivants :

- . Pas d'information des acteurs sur l'obligation de labellisation suite au comité stratégique du 11 janvier,
- . Evolution du territoire de labellisation,
- . Révision des critères et de la méthode de labellisation,
- . Révision des grilles de labellisation,
- . Révision du contrat de labellisation,
- . Composition des commissions.

Une réunion spéciale labellisation sera organisée avec pour seul sujet la labellisation et son évolution.

4. BUDGET PREVISIONNEL ET PLAN D' ACTIONS 2017

Le budget est présenté comme document de travail, avec deux options sur le montant de subvention de la Direccte, et les hypothèses suivantes :

- Recettes :
 - o augmentation du temps de mise à disposition des entreprises, basé sur le réalisé 2016. Le temps pris en compte en 2016 est de 52 k€ comme prévu dans le budget, mais le disponible est de plus de 84 k€. Un montant de 65 k€ est pris en compte, voire 71 k€ peuvent être envisagés.
 - o La subvention de la Direccte est mise au niveau de celle de la Draaf, soit 90 k€. Cela doit être encore validé avec la Direccte, et n'est pour l'instant qu'une option.
- Dépenses :
 - o Baisse de la masse salariale par rapport à la première version du budget de fin 2016,
 - o Pour les RH, prise en compte du recrutement du chargé de projets bois matériau, de la charge double du directeur pour les premiers mois de l'année, et absorption d'une partie des salaires actions collectives,
 - o En relation avec le plan d'actions, augmentation des montants de déplacements, communication, et fonctionnement : en effet, le pôle doit retrouver une meilleure lisibilité/crédibilité, et il est également intégré dans ce budget l'élargissement de la nouvelle région.

Une version plus prudente du budget est possible sans l'augmentation de la subvention de la Direccte (20 k€), mais permettrait moins de souplesse dans les actions, et le conseil d'administration s'accorde sur la version plus élevée du budget.

Le plan d'actions 2017 se résume en 3 actions principales :

- Maîtrise de la masse salariale, un point particulier sur les RH est fait (recrutement prioritaire du chargé de projet bois, gestion de Inn Wood Invest après le départ de B. Mauger, recentrage des actions collectives sur des actions en lien avec les RDI, Redynamisation de l'équipe autour d'un projet)
- Réorientation des actions du pôle vers ses priorités : émergence des projets, recherche de nouveaux adhérents, renforcement de l'animation avec participation à des événements choisis
- Elargissement : priorité à la Nouvelle Aquitaine, et poursuite de la démarche engagée en Auvergne-Rhône Alpes. Pour la Nouvelle Aquitaine, une rencontre est programmée avec Futurobois et Bois Lim. Une proposition leur sera faite de faire l'appel de cotisations pour le compte de Xylofutur avec une « ristourne » de 20 % sur le montant de la première année. Une coordination doit être faite entre les Interpros et Xylofutur autour de l'action Trophées de l'Innovation.

5. L'ANTENNE XYLOFUTUR EN AUVERGNE RHONE-ALPES

Une réunion est programmée le 21 février prochain, Éric Plantier sera présent pour Xylofutur. L'ordre du jour de cette réunion est la restitution de l'étude de faisabilité réalisée en 2016, et une discussion sur les modes de financement et de fonctionnement de l'antenne envisagée.

Les hypothèses actuelles sont les suivantes :

- Budget de 160 k€ (dont 60 k€ de la région AURA, 30 de la CC Haut Bugey et autres communautés de communes, 20 de la Draaf, 15 des adhésions locales, ...)
- Création d'une structure indépendante de Xylofutur, pour ne pas pénaliser le financement et le fonctionnement du pôle,
- Un salarié sur place pour la détection de projets, avec une spécialisation sur le Bois matériau, et une labellisation par Xylofutur,
- Une attention particulière sera apportée au financement de l'antenne : les subventions de « l'antenne » AURA ne doivent pas réduire les subventions du pôle (règle des 50 % de financements publics).

6. MODIFICATION DU CALENDRIER PREVISIONNEL 2017

L'assemblée Générale de Xylofutur se déroulera le 12 juillet, les Thèses des Bois auront lieu le 11 juillet 2017.

Les dates des CA sont modifiées : voir en annexe le nouveau calendrier des manifestations et réunions Xylofutur.

7. POINTS DIVERS

- Entrées de cotisations : l'appel à cotisations a été lancé une dizaine de jours après celui de l'an dernier, en raison des changements d'organisation ; la tendance semble favorable, avec 7 nouveaux adhérents et 3 résiliations.
- Point sur les dernières commissions de labellisation : La tendance par rapport à l'an dernier est très bonne (7 labellisations en 2016) : 4 projets ont été labellisés le 2 février dernier sur 5 présentés (1 Forêt, 1 Bois et 2 Chimie). Une douzaine de projets devrait être présentée dans le cadre de l'AAP du Maaf avec labellisation obligatoire pour les projets de l'ex Aquitaine, et une dizaine de projets sont en cours de discussion pour une labellisation le 4 avril.
- Composition du CA : Il est proposé d'intégrer les Présidents de commissions de labellisation au CA, et de les intégrer également au bureau, ainsi que le Président du Conseil Scientifique. La proposition est acceptée à l'unanimité par le CA.
- LIT Sylvapolis : Une réunion est programmée semaine prochaine avec Bordeaux Métropole pour exposer le projet de Laboratoire d'Innovation Territoriale. Il est envisagé également d'organiser des ateliers avec les partenaires possibles.

Aucune autre question n'étant posée, la réunion est close à 12h30.